

JAEGHER (DE) (*Louis Auguste Jules Frans*), Licencié en Sciences politiques et administratives, Gouverneur de Province au Congo belge (Nieuwpoort, 30.7.1908 - Ixelles, 22.2.1973). Fils de François Joseph Jules Marie et de Paul, Juliette Louise-Marie; époux de Dutrieu, Cécile.

Louis De Jaegher s'est senti très tôt attiré par la carrière africaine. Ses humanités terminées en juillet 1926, à l'Athénée royal d'Anvers, il décide de se préparer pour l'administration territoriale du Congo, qui lui paraît offrir à son idéalisme et à son tempérament, le champ d'action le plus adéquat.

En octobre 1926, après un sévère examen sélectif, il est admis à l'Université coloniale de Belgique avec la 7^e promotion, la promotion commandant Lemaire. Ses études terminées en juillet 1930, il est nommé, le 1^{er} septembre, administrateur territorial de 2^e classe, à titre provisoire. Le 10, il s'embarque à Anvers et, à son arrivée à Boma, le 26, entre en service actif.

Désigné pour la Province de l'Equateur et mis à la disposition du Commissaire de District de la Lulonga, L. De Jaegher est affecté, pour sa période de stage pratique, au territoire des Baseka Bongwalanga. En août 1931, son stage terminé, il passe au District de l'Equateur comme chef du territoire des Ekota Bosaka, puis en juin 1932, au District de la Tshuapa pour le territoire des Bakutu Bosaka. Nommé à titre définitif le 26 septembre 1933, il s'embarque, fin de terme, à Boma, le 6 octobre.

Il repart pour l'Afrique le 23 mars 1934 et commence sa seconde période de services effectifs le 11 avril. Ce terme, au cours duquel il fut promu administrateur territorial de 1^e Classe, le 1^{er} juillet 1936, s'écoule entièrement au District de la Tshuapa, dans les territoires des Ekota Bakutu et de Boende. Le 23 avril 1937, il rentre en congé régulier.

L. De Jaegher rejoint la Colonie pour son troisième terme, le 8 octobre. En service effectif le 27, il regagne la province de l'Equateur et reprend ses activités au District de la Tshuapa. Outre ses fonctions territoriales à Boende, il assume celles de juge suppléant du Tribunal de District et celles de juge auxiliaire près le Tribunal de 1^e Instance de Coquilhatville.

Le 10 mai 1940, c'est la guerre. La Belgique est envahie et les relations avec la Métropole coupées. Le terme de service de L. De Jaegher devait normalement prendre fin en octobre 1940..., il se prolonge jusqu'au 20 avril 1947, entrecoupé seulement par trois congés de détente, de durée réduite, dont deux pris en Afrique du Sud et un au Kivu, moins de neuf mois au total.

Au cours de ces longues et dures années, L. De Jaegher, qui avait été promu au grade d'administrateur territorial principal, le 1^{er} juillet 1942, n'a cessé de remplir toutes ses fonctions avec grand succès, se dépensant sans compter et payant généreusement de sa personne. Très exigeant pour lui-même, il attendait de tous ses collaborateurs le même comportement; cependant, malgré ses propres difficultés et les soucis de ses charges, il ne manqua jamais de les soutenir, de les réconforter et de les aider dans toute la mesure de ses moyens.

Le 12 juin 1944, mis à la disposition du commissaire de district du Congo-Ubangi, il se voit confier l'administration du très important territoire de Bumba. Le 12 avril 1946, il regagne la Tshuapa pour y effectuer le stage prévu pour l'accession au grade de commissaire de district. Le 11 octobre, son stage est terminé et, jusqu'au 20 mars 1947, sans discontinuité, il reste à la tête de la Tshuapa. Enfin, le 20 avril, il peut rejoindre la Belgique par avion, pour un congé bien mérité. Au cours de son congé, le 12 juillet, L. De Jaegher se marie.

Le 17 janvier 1948, avec sa jeune épouse, il repart pour l'Afrique. Sa nouvelle période de service commence le premier février. Nommé commissaire de

District assistant depuis le 1^{er} janvier, il est désigné pour seconder provisoirement le titulaire du District du Congo-Ubangi. Mais il ne reste à Lisala que peu de temps: le 15 avril, il passe au District de l'Equateur pour assumer ses fonctions à Coquilhatville. C'est là que naquit sa fille Suzanne. Il est de retour en Belgique le 29 avril 1951.

Le 23 octobre, L. De Jaegher s'embarque à Anvers avec sa famille et le 8 novembre, il entame un nouveau terme. Il est désigné, cette fois, pour le Katanga. Cette région diffère totalement de celles où il a travaillé jusqu'alors et dont il a acquis une riche expérience. Il ne fera que passer dans la Province du cuivre; juste le temps de prendre contact avec les Districts du Tanganika et du Lualaba. Peu de temps après son arrivée, sort sa promotion au grade de commissaire de District au 1^{er} juillet 1951 et, le 15 mars 1952, il est affecté à la Province du Kasai, pour le District du Sankuru. Il retrouve là des populations, des problèmes et un milieu plus proches de ceux qu'il a connus en Equateur. Visitant régulièrement les territoires du District, multipliant ses contacts avec les autochtones, il parfait consciencieusement ses connaissances déjà très grandes; il se familiarise bien vite avec le Sankuru et ses possibilités, avec les aptitudes, les aspirations et les besoins de ses habitants. La haute conscience qu'il a de sa tâche et de ses responsabilités, son activité intelligente et efficiente, son autorité tranquille, le font apprécier unanimement; l'estime générale et le respect de tous lui sont acquis. Le 13 février 1955, il rentre en congé.

L. De Jaegher est nommé commissaire provincial le 1^{er} juillet et le 26 septembre, avec sa famille, il rejoint Luluabourg par avion. Dans ses nouvelles fonctions, il fut le collaborateur immédiat, pour la direction de la province, de l'auteur de cette notice. Ce fut un collaborateur de choix d'une efficacité polyvalente et toujours réfléchie.

D'un naturel modeste, d'une grande discrétion, d'une courtoisie attentive, d'une scrupuleuse intégrité, bienveillant sans familiarité, profondément loyal, il confirma dans l'exercice d'une charge aux situations parfois délicates, toute sa valeur professionnelle et tout le charme de sa personnalité. Le 14 janvier 1958, il regagne la Belgique pour son congé régulier.

Le 4 juin 1958, il reprend ses fonctions à Luluabourg, pour peu de temps: le signataire de cette notice, rentrant en Europe, fin de carrière, L. De Jaegher est chargé de l'administration du Kasai et nommé gouverneur de Province, le 1^{er} juillet. Il remplit cette charge jusqu'au 17 février 1960, date de son départ en congé. Sa carrière prend normalement fin à l'expiration de celui-ci, le 18 juillet 1960.

Comme tous ses collègues en charge pendant la période qui précéda immédiatement l'octroi de l'indépendance au Congo, L. De Jaegher a assumé l'exercice de son mandat dans des conditions de plus en plus difficiles. Celles-ci découlaient des transformations politiques et administratives précitées que connaissait la Colonie. Au Kasai, les problèmes étaient encore rendus plus complexes par les conflits tribaux entre les ethnies lulua et luba.

De sa longue expérience des populations africaines, L. De Jaegher avait acquis la conviction que leur émancipation véritable supposait nécessairement des masses suffisamment averties des situations réelles et capables de critique objective, des dirigeants doués d'une maturité politique appropriée et possédant un authentique sens du service des hommes et de l'Etat. Il pensait que la réunion de ces facteurs n'était pas encore réalisée et qu'elle nécessiterait encore un certain temps. Affecté par les événements qui accompagnèrent l'indépendance, il resta vivement intéressé par l'évolution du Congo et de l'Afrique centrale.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler l'intérêt qu'il manifesta durant toute sa carrière pour les écoles catholiques et protestantes et, dès que cela fut possible, pour le développement de l'école officielle.

Ses dernières années furent éprouvées par une

altération progressive de sa santé, qu'il supporta courageusement, soutenu par l'affection attentive de son épouse et de sa fille Suzanne, qu'il avait toujours associées à ses joies et à ses soucis. Il s'éteignit brusquement dans sa paisible maison d'Ixelles, le 22 février 1973.

Tous ceux qui l'ont connu conservent de lui le souvenir d'un homme de devoir, probe, loyal et simple, fidèle dans ses amitiés.

Distinctions honorifiques: Commandeur de l'Ordre de la Couronne; Commandeur de l'Ordre de Léopold II; Officier de l'Ordre de Léopold; Chevalier de l'Ordre royal du Lion; Etoile de service en or avec raies; Médaille de l'effort de guerre colonial 1940-1945; Médaille du Cinquantenaire du Congo belge.

15 mai 1976.
[F.G.] A. Lemborelle.